Enquête sur les taux des salaires de la main-d'oeuvre agricole salariée

Système de documentation des données statistiques
Numéro de référence 3449



Statistique Canada Statistics Canada

Canada

ENQUÊTE DES TAUX SALARIAUX DE LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE EMBAUCHÉE

Contexte

En 1991, Agriculture Canada s'est adressé à Statistique Canada pour obtenir des renseignements sur le niveau et le mouvement des taux salariaux de la main-d'oeuvre agricole embauchée. Une enquête pilote menée en Colombie-Britannique en novembre 1991 a montré que les exploitants agricoles étaient disposés à fournir les données nécessaires. Un programme d'enquête a été mis sur pied pour recueillir les taux salariaux des exploitants agricoles chaque trimestre à compter de novembre 1992. Cette enquête est financée par Agriculture Canada. Les renseignements diffusés à l'heure actuelle portent sur les taux salariaux annuels moyens pour 1997.

Points saillants

Le taux de salaire moyen versé à la main-d'oeuvre agricole embauchée a augmenté de 3,5 % en 1997 pour atteindre 9,50 $ l'heure. Ce sont la plupart des genres de qui ont connu une hausse de taux de salaire. Dans toutes les régions du pays, il y a eu augmentation des taux de salaire, sauf en Colombie-Britannique et aux Provinces Atlantiques.

Concepts et méthodes

Objectif

L'enquête des taux salariaux de la main-d'oeuvre agricole embauchée est destinée à fournir des estimations des taux salariaux annuels moyens de la main-d'oeuvre agricole embauchée par province/région et par genre de travail.

Population cible

La population cible comprend toutes les exploitations agricoles employant une main-d'oeuvre agricole embauchée. Le travail fourni par le conjoint ou les enfants de l'exploitant est exclu.

Période de référence

Toutes les données de cette enquête portent sur l'année civile 1997.

Plan de sondage

La base de sondage est le recensement de l'agriculture de 1996, qui contient une liste de toutes les exploitations agricoles déclarant une main-d'oeuvre agricole embauchée en 1995. Les enregistrements de cette liste ont été stratifiés selon la province, le type et la taille de l'exploitation. On a tiré un échantillon de 3000 exploitations, qui représentaient environ 3 % de la population.

Collecte des données

Les données ont été recueillies lors d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO). L'intervieweur interroge par téléphone le répondant et inscrit les réponses suivant les instructions affichées sur un écran. Le programme informatique vérifie les réponses et garantit que toutes les étapes du processus ont été franchies. Un fichier lisible par une machine est transféré directement au traitement de l'enquête.

On demande aux exploitants agricoles d'identifier les travaux faits par la main-d'oeuvre embauchée et de déclarer pour chaque travail le taux salarial, le salaire total versé et s'il s'agissait d'un travail toute l'année ou saisonnier. L'intervieweur code chaque travail selon une de six catégories.

Traitement des données

Des experts examinent en détail le fichier de collecte des données afin de s'assurer que seuls les renseignements pertinents passent par l'étape des calculs. On obtient les taux salariau moyens en calculant la durée implicite de chaque travail comme le ratio du total des salaires au taux salarial et en sommant la durée implicite et le total des salaires par type de travail et par province/région. Chaque moyenne est alors le ratio du total des salaires à la durée totale pour le type de travail en question et la province/région.

Qualité des données

Une enquête échantillon comme celle-ci comporte plusieurs types d'erreurs.

Erreur de couverture

Il y a erreur de couverture si la base de sondage n'est pas identique à la population cible. Dans ce cas, le recensement de l'agriculture de 1996 est considéré comme un indicateur précis des exploitations déclarant une main-d'oeuvre embauchée. Sa qualité va se détériorer avec le temps. Au cours de la collecte des données, aucune des exploitations échantillonnées avaient cessé leurs activités ou changé d'exploitant depuis le recensement.

Erreur d'échantillonnage

La sélection d'un échantillon pour représenter la population cible se traduit par une erreur d'échantillonnage. Cette dernière est estimée grâce au coefficient de variation (CV) de l'estimation échantillonnée. On considère qu'un CV de moins de 10 % est bon. Un CV de plus de 25 % est considéré comme non fiable. Un CV se situant entre ces deux valeurs doit être utilisé avec précaution. Les CV de cette enquête varient considérablement selon les estimations; et il y a trois estimées qui porte un CV de plus de 10 %. Elles se sont l'entretien de bétail en Ontario (10%) et les superviseurs dans la région de l'Atlantiqe (11%) et en Saskatchewan (12%).

Erreurs non dues à l'échantillonnage

Ces erreurs proviennent de la non-réponse, des erreurs de réponse et des erreurs de traitement. Il y a non-réponse si l'intervieweur est incapable de rejoindre le répondant ou si ce dernier refuse de coopérer. La non-réponse dans cette enquête ne suscite aucune réaction. Il y a erreur de réponse lorsque le répondant fournit une réponse fausse. L'erreur de traitement résulte des erreurs de codage et de frappe. On atténue les erreurs de réponse et de traitement grâce à une vérification aux étapes de la saisie et du traitement et avec un examen, par un expert, de chaque enregistrement.

Taux de réponse

Le taux de réponse est calculé comme le pourcentage des enregistrements utilisables des enregistrements échantillons en activité dont l'exploitant est le même. Le taux de réponse global est de 96 %.

CANSIM

Les données publiées ici sont stockées sous une forme lisible par une machine dans CANSIM (Système canadien d'information socio-économique) dans la matrice 160.

Renseignements supplémentaires

On peut obtenir plus de renseignements sur les résultats de cette enquête en s'adressant à Rick Burroughs, au (613) 951-2890 ou par fax, au (613) 951-3868 ou internet à burrric@statcan.ca.